

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 28 juin 2025
à 10h00
Foyer de la Maison du Concert

Procès-verbal

Ordre du jour :

1. Accueil, liste des présences, excuses et procurations.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 juin 2024
3. Admissions, démissions.
4. Rapports 2024:
 - a. Rapport d'activités, discussion
 - b. Rapport de gestion, discussion
 - c. Rapport de l'organe de vérification, discussion
 - d. Budget 2025, discussion.
 - e. Approbation des rapports d'activité et de gestion 2024, du rapport de l'organe de vérification et du budget 2025
5. Election du comité.
6. Informations et saison 2024-2025
7. Divers

1. Accueil, liste des présences, excuses et procurations

Valentine Schaffter Leclerc, présidente, ouvre la séance.

Elle souhaite la bienvenue au foyer du Théâtre de la Maison du Concert pour cette assemblée générale qui sera suivie de celle de l'Association du Bistrot du Concert.

La matinée se terminera par un apéritif réunissant les membres des deux associations sœurs et amies.

Elle relève la grande activité qui anime ce lieu et salue l'immense engagement de chacune et chacun pour que le théâtre soit aussi vivant, dans une atmosphère remplie de partages, d'amitié et de bonne humeur. Elle remercie tout particulièrement François Chédel, dont l'efficacité et la disponibilité sont connues de toutes et tous.

Sont présent.e.s: Valentine Schaffter Leclerc (présidente), François Chédel (administrateur), Geneviève Bourquin (cda), Laura Rossi (cda), Elena Rossi, Virginie Galbarini, Françoise Bachmann, Jean-Daniel Ribaux, Blaise Froidevaux, Claire et Dominique Chédel, Ruxandra Anastasia, Gérard Chagas, Alain Jelmi, André Babel, Patrice de Montmollin, Jonas Pipoz, Marlène Esterao.

Sont excusé.e.s: Sylvie Girardin (cda) , Luana di Trapani (Ville de Neuchâtel), Christiane Margartner, Caroline de Montmollin, Guy et Marisa Bovet, Liliane Gattoni, Anne et Reto Gisep, Nathalie et Rocco Mauri, Olivier Gaille, Camille Grandjean, Jean-Marie Leclerc, Rémy Vuillemin, Zébulyne Rossi, Zoé Bachmann, Kevin Tripet, Stephane Piffaretti (organe de révision).

Aucune procuration n'a été déposée.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 juin 2024

Il est adopté à l'unanimité, avec remerciements à son auteure.

3. Admissions, démissions

L'association compte deux nouveaux membres : Marie-Catherine et Jean Studer.

Virginie Galbarini, nouvelle employée du théâtre et en tant que responsable de la communication, se présente. Archéologue de formation et également employée du Latenium, elle dispose d'une solide expérience en matière de communication et est très active sur les réseaux sociaux. S'agissant du théâtre, on compte grâce à elle déjà 1400 personnes sur Instagram et plus de 80 inscrites à la newsletter. Cette forme de communication favorise encore la diversité du public.

4. Rapports 2024

a. Rapport d'activité

François Chédel donne lecture du rapport d'activité.

L'année 2024 a été marquée par des difficultés budgétaires liées à la hausse des charges. Malgré cela, nous avons pu, avec une prévision comptable calculée sur un an et demi (grâce aux bons résultats de la Fête des Vendanges), engager une chargée de communication à partir du 1^{er} juillet. Après six mois de collaboration, toutes les parties sont absolument satisfaites et les effets de son travail sont déjà visibles.

On relève 287 jours d'occupation du théâtre dévolus à l'artistique, le reste des jours étant prévus pour l'entretien, la technique ou simplement les jours de fermeture notamment durant les fêtes de fin d'année ou en été. Il s'agit d'un retour à l'équilibre après une année 2023 marquée par une activité très intense qui nous a permis d'assurer un meilleur entretien de nos infrastructures. Sur ces 287 jours, 244, soit 87 %, ont été dévolus à des résidences, de la recherche ou de la création.

Sur les 12 créations de cette année, 5 ont été portées par des compagnies résidentes et 7 ont été produites par des compagnies externes. Le nombre d'événements a fortement augmenté, avec 31 (contre une vingtaine en moyenne les années précédentes), grâce à l'organisation de 9 *Monday is danceday* – qui cartonnent-, d'une visite guidée dans le cadre de l'Atelier des Musées ainsi que de la tenue d'un entresort (15 représentations en 3 jours).

Le nombre total de spectatrices et spectateurs a augmenté (5521 cette année contre 4426 l'année précédente).

On insiste sur le grand nombre de collaborations tant dans nos murs qu'à l'extérieur. Venir créer/jouer au théâtre de la Maison du Concert ne se résume pas à être accueilli.e dans nos locaux. Nous mettons à disposition notre force de communication, nos infrastructures, notre expertise technique et notre logistique; ceci permet aux compagnies accueillies de se concentrer essentiellement sur les aspects artistiques.

De par son emplacement central et la souplesse de l'organisation interne, le théâtre est un lieu privilégié pour y organiser des événements en marge des représentations théâtrales. La liste est longue: visites guidées avec l'Atelier des Musées, Fête de la Danse (sur scène et dans nos bureaux), accueil du spectacle Win-Win en collaboration avec le Pommier, accueil des artistes du CCHAR (arts de la rue) dans nos loges et dans notre foyer durant le festival *Bien Tenté*, accueil des Afters de la Fête de la Musique dans notre salle sans gradins, Buskers festival, festival de MarionNettes, vernissages des expositions de l'Académie de Meuron (installées dans la vitrine Est du bâtiment), accueil des participants au marché gratuit de Black Freeday, ADN (dans une coproduction avec (La) Rue Serendip), Noël Autrement pour leur stockage ...On cite encore l'offre conjointe du Burger-Théâtre avec le Bistrot du Concert.

b. **Rapport de gestion**

François Chédel donne lecture du rapport de gestion.

L'exercice comptable s'est révélé plus compliqué que budgété. L'exercice se solde par un déficit de CHF 575,74. Ce déficit s'explique principalement par une augmentation des charges locatives de plus de CHF 4000.-, de l'électricité de plus de CHF 1000.- et de l'entretien de nos locaux de plus de CHF 1000.-. La différence entre les charges budgétées et réelles (CHF 13'435.80) s'explique pour CHF 4000.- par des frais plus élevés inhérents à l'exploitation d'un théâtre (remplacement matériel technique, frais de buvette, charges de personnel) et CHF 9'000.- par des frais divers. De même, les produits de fonctionnement plus élevés que budgété (CHF 12'422.55) s'expliquent pour CHF 3'000.- par une augmentation de nos produits de résidence et de notre recette buvette ainsi que pour CHF 9'400.- par l'augmentation de nos autres produits. Dans les charges et produits productions du Théâtre du Concert figurent CHF 10'000.- correspondant à la tournée effectuée pour la reprise d'*Une vie de facteur*.

c. **Rapport de l'organe de vérification**

« Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale de la Maison du Concert à 2000 Neuchâtel

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons effectué les procédures de contrôle convenues énumérées ci-après concernant les comptes annuels de l'Association La Maison du Concert au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Nous avons audité les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des examens par sondages.

Le total du bilan au 31 décembre 2024 se monte à CHF 58'498.77. La liquidité immédiate est de CHF 25'901.47, la disponibilité à moyen terme est de CHF 53'498.77, les créanciers à court et moyen terme sont de CHF 51'597.63. Il ressort de l'exercice une légère perte d'exploitation de CHF 575.74. Les fonds propres de l'association sont de CHF 7'235.14, soit une diminution de CHF 575.74 par rapport à 2023.

Nos constatations sont les suivantes :

- 1. Les comptes annuels, soit le bilan et le compte de profits et pertes concordent avec la comptabilité*
- 2. La comptabilité est tenue avec exactitude.*
- 3. Le solde des actifs disponibles en comptabilité correspond à l'attestation remise par l'institution postale.*

Sur la base de notre appréciation, la comptabilité, les comptes annuels et l'état de la fortune sociale sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Cortailod, le 24 juin 2025

Piffaretti & Associés SA, Route de l'Areuse 8, 2016 Cortailod.

Signé : Stéphane Piffaretti

d. Budget 2025

Les frais de locaux vont baisser car on ne fera pas de travaux. Une baisse est annoncée de CHF 1000.- à CHF 2000.- pour l'électricité et l'eau. Les frais d'impression sont aussi revus à la baisse. On peut compter sur une augmentation du produit des résidences (CHF 3700.- de plus à quoi s'ajoutent les produits de la buvette (150.- par représentation). Au niveau des liquidités, l'on doit toujours se montrer prudent jusqu'à la Fête des Vendanges.

e. Approbation des rapports d'activité et de gestion 2023, du rapport de l'organe de vérification et du budget 2025

Les membres de l'Association approuvent à l'unanimité les rapports et remercient vivement François Chédel et le comité.

5. Election du comité

Sont élus par acclamation : Valentine Schaffter Leclerc, Laura Rossi, Camille Grandjean, Sylvie Girardin, Zébulyne Rossi. Les membres de droit sont Luana Di Trapani (Ville de Neuchâtel), Corinne Grandjean (Théâtre indépendant) et Jonas Pipoz (Bistrot du Concert).

Le comité informe du retrait du comité de Geneviève Bourquin. Il la remercie de son engagement sans faille à la belle aventure de ce théâtre, de sa générosité, de son bénévolat inestimable et lui remet quelques bouteilles en cadeau.

6. Informations et saison 2025-2026

S'agissant de la saison 2025-2026, nous fêterons les 25 ans du théâtre et les 20 ans du bistrot. Pour cette occasion, la pièce *La légende du temps*, en hommage à Federico Garcia Lorca, sera produite par François Chédel et jouée par trois compagnies résidentes et trois artistes invités, du 20 au 30 novembre. Avant cela se jouera *Burn baby burn*, par la Cie Crinoline. Sept créations sont en outre prévues.

Par ailleurs, le comité ainsi que les résident.e.s mènent des réflexions avec la Ville suite au souhait de celle-ci de convenir d'un missionnement en lien avec la subvention. Cela aura pour effet de « sécuriser » la subvention sur quatre ans, sans enlever bien sûr son caractère renouvelable. Une délégation a déjà eu deux rencontres avec Julie Courcier Delafontaine et Gaëlle Métrailler, dans un esprit constructif et chaleureux. Ces échanges sont l'occasion de faire connaître à nos autorités l'étendue des activités de notre théâtre, de faire valoir son rôle essentiel dans le panorama des lieux culturels de Neuchâtel et de réaffirmer notre statut de théâtre indépendant et de création.

Cette saison sera également marquée par d'importants travaux dans le bâtiment. Ils porteront principalement sur l'enveloppe, la toiture, les fenêtres, l'accès aux personnes aux personnes à mobilité réduite, le caveau, les toilettes en sous-sol. Une salle de répétition sera aménagée dans les combles. Deux grandes loges sont prévues. Deux bureaux seront aménagés, pour le Bistrot et le Théâtre. La période de travaux s'étendra de fin août 2026 à fin août 2027. Le théâtre devra déménager. L'idée est que les compagnies s'exportent au théâtre de la Poudrière. Et que celui-ci soit ultérieurement accueilli lors des rénovations de leurs locaux dans notre théâtre dans de bonnes conditions, puisque nos locaux auront été améliorés.

7. Divers

Pas de divers.

La séance est levée à 11 heures et elle est suivie d'un apéritif partagé avec les membres du Bistrot du Concert.

VSL, juin 2026